

COLLEGE PRIVE EUGENE DE MAZENOD

Circulation - Accès au site du pôle Louise de Marillac et St Eugène de Mazenod

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Afin de faciliter au mieux l'accès motorisé au site, en tenant compte des contraintes qui nous sont imposées, et afin d'assurer la sécurité de vos enfants, nous vous demandons de bien vouloir prendre note du fonctionnement suivant :

- La plateforme supérieure est réservée au dépose-minute des parents de l'école élémentaire, au parking des parents de la maternelle et de l'élémentaire, et au parking des enseignants des deux entités.
- La plateforme inférieure est réservée au dépose-minute et au parking des parents du collège.
- Les collégiens doivent emprunter l'escalier qui relie les 2 plateformes et suivre le passage piétonnier a été balisé par des barrières de sécurité afin de permettre aux collégiens d'accéder à l'entrée du site, en toute sécurité.

NB : *Nous vous rappelons que, suivant les consignes ministérielles (affichées sur le portillon d'entée), les élèves doivent entrer immédiatement dans l'établissement pour éviter les attroupements devant le collège.*

Nous vous prions de respecter les panneaux de circulation et notamment les interdictions de stationner et de s'arrêter, afin de ne pas mettre en danger la vie de vos enfants.

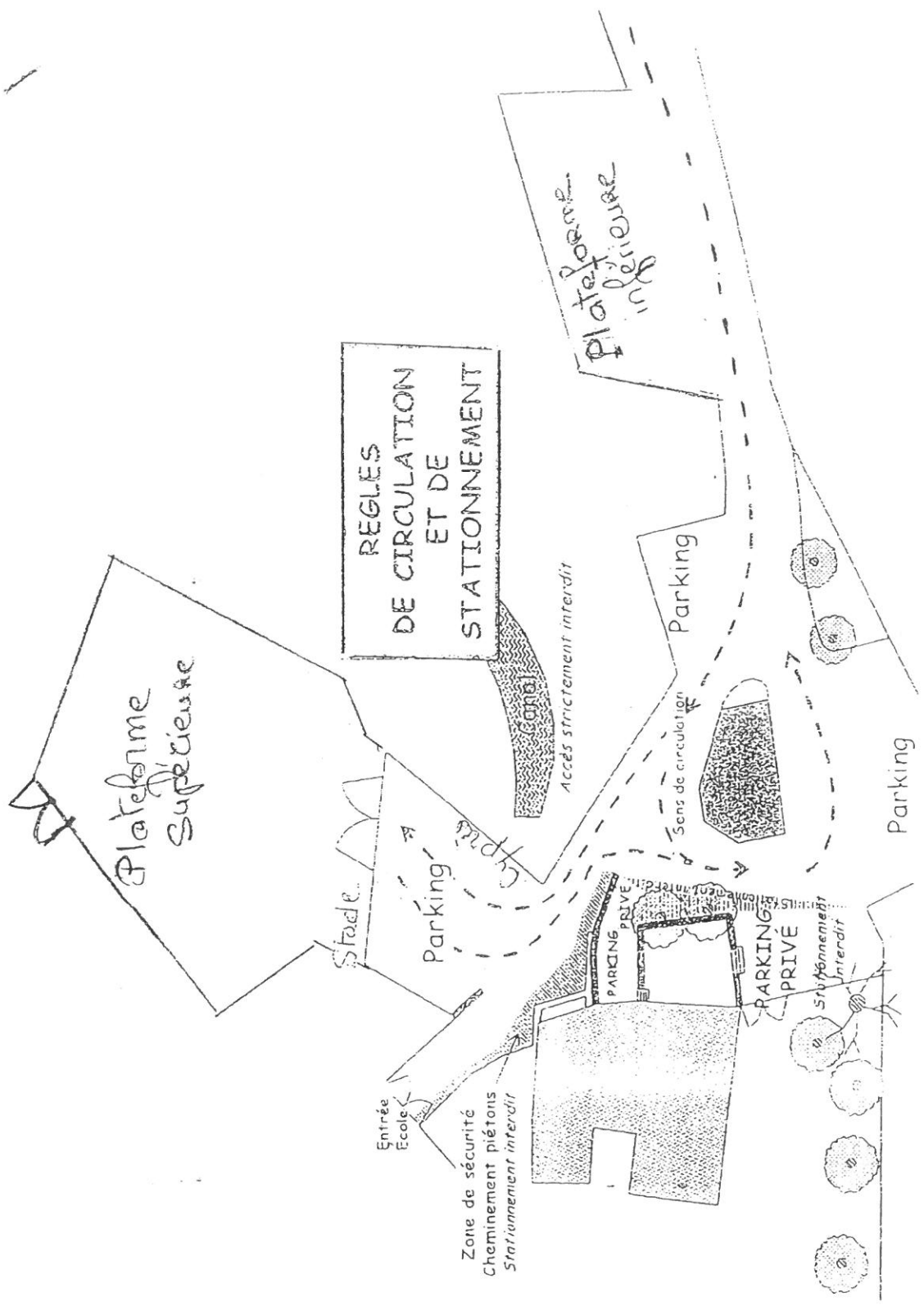
Pour faciliter le flux de circulation, merci également de ne pas stationner sur les bords de l'impasse (depuis la route d'Allauch, jusqu'en haut), ni de rester sur les aires de stationnement pour discuter (merci de repartir dès que vos enfants sont déposés).

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

M . ARNAUD
Chef d'établissement
Louise de Marillac

C. GAMBINI
Chef d'établissement
St Eugène de Mazenod

p.j : Voir plan joint



POINT SUR LA CIRCULATION